

21 - Société d'Economie Mixte Micropolis - Rapport des administrateurs au Conseil Municipal - Exercice 2010

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : L'article L 1524.5 (7^{ème} alinéa) du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les organes délibérants des collectivités locales actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants aux conseils d'administration des Sociétés d'Economie Mixte.

En application de ces dispositions, MM. FOUSSERET, MARIOT et LIME, ainsi que Mme GELIN, consultés au préalable, vous communiquent les informations qui suivent, issues du rapport de gestion présenté à l'Assemblée Générale du 28 juin 2011 et portant sur l'exercice 2010.

1. Rapport d'activité 2010

La SEM Micropolis a retrouvé un bon niveau d'activité en 2010. C'est une année avec Micronora, mais la fréquentation générale des salons a été bonne, les exposants et les visiteurs sont au rendez-vous.

La tendance observée en 2009 s'est cependant confirmée, à savoir une fidélité des exposants, mais sur la base d'un engagement plus réduit en surface et en prestations techniques. Micronora et le Salon de l'Habitat notamment ont été particulièrement sensibles au phénomène ; par contre, la Foire Comtoise ne l'a pas subi.

Au plan quantitatif, 334 événements se sont déroulés sur 2010 pour un nombre global approximatif de 540 000 visiteurs. Ils ont généré environ 78 % du chiffre d'affaires.

Les principaux rendez-vous «grand public» 2010 ont été la Foire Comtoise (141 000 visiteurs), la Foire de Pentecôte (30 000 visiteurs) le Salon de l'Habitat (21 000 visiteurs) et les Talents Comtois (20 000 visiteurs). La fréquentation de la Foire Comtoise -événement majeur- est en légère hausse par rapport à 2009.

S'ajoutent environ 45 000 visiteurs pour les 12 brocantes mensuelles.

Le secteur restauration est en hausse de 3,7 %, en liaison directe avec l'amélioration de la fréquentation, et représente 21 % du chiffre d'affaires.

S'agissant des concerts, 21 ont été accueillis dans la salle de spectacle pour 40 434 spectateurs, soit le même nombre de concerts qu'en 2009 mais avec une meilleure fréquentation.

2. Rapport sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010

Les états financiers 2010 sont certifiés sans réserve par le Commissaire aux Comptes.

L'effectif moyen de la SEM est de 37 personnes, auxquelles s'ajoutent des vacataires et intermittents.

Chiffres clés

En K€	2010	2009	Var en K€
Fonds propres	987	853	+ 134
Chiffre d'affaires	5 418	5 114	+ 304
Résultat d'exploitation corrigé	199	36	+ 163
Résultat net après impôt	134	23	+ 111

2.1 Bilan

Rappel : les postes du bilan sont une «photographie» à un instant donné au 31 décembre.

Actif

Il enregistre les 15 022 K€ de biens mis à disposition et leur amortissement, issus du contrat d'affermage, ainsi qu'un droit d'entrée de 365 K€ constaté en actif incorporel.

Aucun investissement majeur n'a été réalisé en 2010. Un montant de 96 K€ a été consacré aux investissements.

Les autres postes significatifs de l'actif sont les créances clients (484 K€, dont une créance douteuse à hauteur de 67 K€), et la trésorerie qui s'établit à 906 K€ au 31 décembre 2010.

Passif

Les fonds propres sont de 987 K€, dont le bénéfice 2010, de 134 K€. Leur niveau est satisfaisant.

Le capital social est composé de 5 000 actions de 20 € nominal.

En respect des dispositions du contrat d'affermage avec le SYMM, la SEM Micropolis constitue une provision pour renouvellement des biens mis à disposition, pour un montant de 48 K€ en 2010.

L'emprunt souscrit en 2007 pour financer des investissements est remboursé conformément à l'échéancier prévu. Vu le faible montant de cet emprunt, on peut considérer que la SEM n'est pas endettée.

Les autres dettes d'exploitation (fournisseurs et dettes sociales et fiscales) sont stables.

Indicateurs financiers

Les indicateurs financiers du bilan sont positifs.

2.2 Résultat

Le résultat net 2010 est un bénéfice de + 134 K€. Il est directement issu de l'activité, puisque le résultat financier et le résultat exceptionnel sont peu significatifs. La nette amélioration de ce résultat par rapport à 2009 traduit également le retour à un bon niveau d'activité.

En respect des dispositions du contrat d'affermage avec le SYMM, la SEM Micropolis constate dans ses charges 2010 une redevance de 110 K€ et des assurances (d'un montant d'environ 30 K€).

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation 2010 après redevance au SYMM s'élève à 199 K€ (contre 36 K€ en 2009).

Le total des produits d'exploitation 2010 est de 5 443 K€, en hausse de + 5,77 % par rapport à 2009. Ce montant est essentiellement constitué du chiffre d'affaires, à hauteur de 5 418 K€, avec :

- 4 266 K€ issu des événements, spectacles, salons, etc.
- 1 152 K€ issu de l'activité restauration-boissons.

La présence de Micronora et le bon niveau d'activité générale contribuent à la réalisation de ce chiffre d'affaires.

Le total des charges d'exploitation 2010 est de 5 244 K€, en hausse de + 2,64 % par rapport à 2009. Les principaux postes sont :

- La masse salariale des permanents, qui s'élève à 1 945 K€, auxquels s'ajoutent 485 K€ de personnel intérimaire et détaché, soit un total de 2 430 K€. C'est le principal poste des charges (46 % au total). Le recours au personnel temporaire est plus important qu'en 2009.
- Les frais de sous-traitance : avec 746 K€, ils sont stables entre 2009 et 2010. Ce sont des frais de montage/démontage, location, nettoyage, entretien de matériel, etc.
- Les frais de communication, qui s'élèvent à 530 K€. Ils sont en baisse par rapport à 2009, notamment sur le poste des animations
- La redevance de la concession SYMM pour 110 K€.

L'impôt sur les sociétés, calculé sur le bénéfice réalisé, s'élève à 68 K€ au titre de 2010.

Indicateurs d'activité

Les indicateurs d'activité et de gestion du résultat s'améliorent, en liaison avec le bon niveau d'activité retrouvé.

2.3 Liens financiers avec la Ville de Besançon

La Ville de Besançon a utilisé des salles (payées à la SEM), facturé les consommations d'eau, la redevance d'assainissement, et la mise en place de jalonnement.

3. Fonctionnement de la Société

Il n'y a pas eu de modification de la structure juridique (composition du capital social, statuts...) et la SEM Micropolis fonctionne dans le respect du cadre juridique spécifique aux SEM.

La SEM a signé avec le SYMM (Syndicat mixte de Micropolis) une délégation de service public sous forme de convention d'affermage pour l'exploitation du site. Cette convention est conclue pour une durée de 8 ans à compter du 1^{er} janvier 2009. Son objet est d'exploiter le site, de contribuer au développement du tourisme d'affaires, et de participer à la promotion de Besançon et son agglomération, du Doubs et de la Franche-Comté.

La SEM Micropolis n'a pas distribué de dividendes en 2010.

Au cours de l'exercice 2010, le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois et l'Assemblée Générale Ordinaire a été convoquée une fois notamment pour approuver les comptes de l'exercice précédent.

Conclusion

La SEM Micropolis a retrouvé en 2010 un niveau d'activité qui lui permet de réaliser, grâce également à une bonne maîtrise du niveau des charges, un bénéfice satisfaisant, de renforcer ses fonds propres et sa capacité de financement. Sa situation financière est saine.

Les perspectives d'activité pour 2011 s'annoncent également favorables.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le présent rapport, présenté par ses administrateurs élus au conseil d'administration de la SEM Micropolis, relatif à l'activité et aux états financiers de la SEM pour l'année 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur ce rapport.

M. LE MAIRE, M. MARIOT et Mme GELIN n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 25 octobre 2011.